



Edito

« Altwiller », notre bulletin d'information communal change de look. Sa parution, prévue au mois de juin dernier, a du être repoussée à ce jour pour diverses raisons. Nous avons voulu le rendre plus attractif et lui donner des couleurs. Sa présentation rendra, nous pensons, sa lecture plus aisée mais notre objectif reste toujours le même : Un outil d'information pour la commune et pour nos associations. Associations, dont l'existence et les activités jouent un rôle capital dans la vie de notre village.

Ce mois de septembre a vu naître enfin notre Communauté de Communes du Pays Naborien. L'union faisant la force, Altwiller, Carling, Diesem, Folschwiller, Lachambre, L'Hôpital, Macheren, Porcelette, Saint-Avoid et Valmont travailleront désormais ensemble dans beaucoup de domaines. Nous ne mesurons peut-être pas encore toute la portée de l'événement mais il est évident que petit à petit, au fur et à mesure que les compétences communales lui seront transférées, cette structure prendra une importance telle que d'ici une ou deux générations, elle supplantera les structures actuelles. Nous souhaitons qu'aucune commune, même la notre, la plus petite des dix, ne soit négligée et qu'elle puisse profiter de la solidarité de ses « grandes soeurs ». Il ne faudrait pas que cette coopération ne se traduise, les années à venir, que par une ligne supplémentaire sur votre avis d'imposition locale.

D'ores et déjà, mais nous aurons sûrement l'occasion de le faire plus longuement et plus cordialement d'ici là, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, un joyeux passage à l'An neuf et une bonne et heureuse nouvelle Année

L'événement

La Communauté des Communes du Pays Naborien est née

Son rôle :

Dans son article 3, la Communauté de Communes du Pays Naborien exerce les groupes de compétences suivants :

Dans le groupe de compétences obligatoires :

- aménagement de l'espace
- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

Dans le groupe de compétences optionnelles :

- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique du logement et du cadre de vie
- création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- création, aménagement, entretien et gestion d'équipements futurs à caractère culturel et sportif, ayant un intérêt communautaire.



Le Conseil de la Communauté des Communes du pays Naborien

Le Maire, les adjoints et les conseillers vous invitent à la cérémonie des voeux du maire

Le samedi 15 janvier 2005 à 20h00

Dans le groupe de compétences facultatives :

- organisation et exploitation des transports urbains
 - nouvelles technologies
 - actions à caractère culturel, sportif, social
 - création et gestion d'une fourrière pour les animaux
 - participation aux actions à mener en matière de formation, de communication audiovisuelle
 - promotion communautaire du tourisme, Etude et création de chemins de randonnée ou piste cyclables
 - prestations de service au profit des Communes membres.
- Le tout dans un intérêt communautaire.

Dans son article 7, la Communauté des Communes du Pays Naborien adopte le régime de la fiscalité propre additionnelle et de la taxe professionnelle de zone qui s'applique sur les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire. Vous verrez donc apparaître sur vos avis d'imposition de la taxe d'habitation, des taxes foncières (le bâti et le non bâti) et de la taxe professionnelle (ceux qui sont concernés) un prélèvement pour la partie inter-communalité.



François Hardy et Jean-Jacques Ballevre représentent Altviller dans la Communauté de Communes

17 septembre 2004 : au château de Furst à Folschviller

Création de la Communauté des Communes du Pays Naborien.

Son Conseil Communautaire comporte 44 délégués.

Lors de cette réunion, le président, les vice-présidents et les membres du bureau ont été mis en place à savoir :

Président : M. André WOJCIECHOWSKI (Maire de Saint-Avold)

1er vice-président : M. Bernard BARON (Maire de Folschviller)

2è vice-président : M. René OLIER (Maire de Porcelette)

3è vice-président : M. Guy DEUBEL (Maire de Valmont)

4è vice-président : M. Erwin THIEL (Maire de Diesen)

5è vice-président : M. Bernard TRINKWELL (Maire de Macheren)

6è vice-président : M. Armand NAU (Maire de Carling)

Le bureau est complété par l'élection de Mme Simone HAMANN (Maire de Lachambre), de M. François HARDY (Maire d'Altviller) et de M. Gilbert WEBER (Maire de l'Hôpital).

Historique

Rappel des étapes de la création

9 avril 2003, les Conseillers Municipaux prennent connaissance des modalités visant à la transformation du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) en une Communauté des Communes.

27 mai 2003, élaboration d'une proposition de périmètre de consultation de l'Intercommunalité Naborienne en vue de la création d'une Communauté des Communes. Le périmètre comprend les communes de : ALTVILLER, CARLING, DIESEN, FOLSCHVILLER, l'HÔPITAL, LACHAMBRE, MACHEREN, PORCELETTE, SAINT-AVOLD et VALMONT.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le périmètre de la Communauté des Communes.

19 décembre 2003, arrêté préfectoral n°2003-DRL/1-083 fixant la liste des communes intéressées par la Communauté des Communes sur le secteur de Saint-Avold.

27 février 2004, le projet de statuts est adopté par les Conseillers Municipaux par treize voix pour et une voix contre.

23 juin 2004, élection des délégués titulaires et suppléants.

Après votes à bulletins secrets, MM François HARDY (maire) et Jean-Jacques BALLEVRE (conseiller) représentent notre commune au sein du conseil Communautaire.

MM Adolphe BOUSSER et Bernard GUERBER en sont les suppléants.

1er septembre 2004, arrêté préfectoral N° 2004-DRC/1-051 portant création de la Communauté de Communes du Pays Naborien.

Les commissions sont au nombre de 9 :

M. François HARDY est le président de la commission du développement rural et vice-président de la commission des travaux et aménagement.

M. Jean-Jacques BALLEVRE est titulaire :

- dans la commission du développement économique, après-mine et relations transfrontalières
- dans la commission des finances

Bon vent à cette nouvelle Communauté des Communes du Pays Naborien et dans l'esprit d'un intérêt communautaire.

Banquet des anciens

A Altviller en 2005

Le traditionnel Banquet des Anciens, que nous organisons tous les ans en association avec la commune de Lachambre, aura lieu en 2005 au foyer d'Altviller.

Si vous avez plus de 65 ans, réservez dès à présent la date du 27 février 2005 à partir de 12 heures. Une invitation personnelle sera adressée aux intéressés.

Etat civil

Le bilan de l'année 2004

Naissances :

Gabin Turnau (en décembre 2003)
Laura Lanzeroti
Xavier Schwoerer
Ludivine Stosse
Lola Boidin

Mariages :

Céline Richard et Daniel Mansuy (à Thionville)
Arlette Zimmermann et Norbert Gérard
Mireille Ludwig et Frédéric Muller

Décès :

Roger Fenninger (en décembre 2003)
Jean Laurent
Jeanne Closset, née Jung
Christian Coloma

DANGER ?

Divagation des animaux

Nous nous faisons ici l'écho d'habitants de notre village au sujet de la divagation d'animaux domestiques, principalement des chiens, en vue d'attirer l'attention des propriétaires de ces animaux.

Sans être alarmiste, n'oublions pas les récents cas de rage dont les médias ont largement couvert la rubrique

Sans oublier que nos fidèles compagnons se soulagent là où ils peuvent, soit sur le trottoir, sur une pelouse et même dans l'entrée du voisin.

Avoir conscience que nos enfants pourraient se faire mordre sur le chemin de l'école ou ailleurs.

Devons nous appliquer les textes à la lettre ?

- abattage systématique des chats errants

- capture des chiens à des fins de vérifications sous quarante huit heures du certificat de vaccination anti rabique annuel seul garant de la santé de l'animal et en cas de doute abattage systématique.

Aussi la mairie compte-t-elle sur le bon sens des propriétaires d'animaux et sur leur civisme.



Le concours 2004 est terminé

Cette année encore, Altviller a renouvelé le concours communal de maisons fleuries. Certains parmi vous, à titre personnel et la commune d'Altviller au titre de collectivité, ont participé au concours départemental.

Le 2 août dernier, Mmes Bado et Kieffer de Guenviller et Mmes Forster et Weber de Valmont, qui ne connaissaient pas notre village et qui ont ignoré l'identité des concurrents ont noté chaque décor, en toute impartialité. Leur rôle n'était pas facile. La moyenne de leurs notes nous a permis de faire notre classement.

Un prix d'honneur a ainsi été attribué à Liliane Bischoff, Tania et Christophe Bischoff, Monique et Adolphe Bousser, Francine et Angelo Dormio, Rosine et Jean-Jacques Doucher, Béatrice et Jean-Luc Henrion, Huguette et Gérard Houpert, Elisabeth et Gilles Mathieu, Mireille et Frédéric Mazzetta, Geneviève et Fernand Noé et Bernadette et Alphonse Zinkiewicz qui se sont retrouvés le 5 novembre dernier, en mairie pour la remise de leur prix.

Si notre village est plus fleuri d'année en année, malgré une météorologie pas toujours favorable, c'est grâce à vous. Nous espérons qu'en 2005, vous continuerez dans ce sens et que notre village sera de plus en plus agréable.



Les 4 membres du jury accompagnés par Mme Bischoff conseillère municipale qui les a guidés dans le village

